

Délocalisation à L'Université Nationale du Viêt-Nam à Hanoï de la licence de sciences économiques et de gestion de l'université Lille 1.

Avis technique du service des relations internationales

Rédacteur : François-Olivier Seys

Commentaires du projet :

L'université Lille 1 a répondu à la demande du Pôle Universitaire Français à Hanoï (structure de coopération issue de l'Ambassade de France) pour mettre en place deux diplômes : le Master AUDT, spécialité Ecodev et la License de sciences économiques et de gestion. Le premier projet (Master AUDT) a déjà été approuvé par le CEVU et le C.A.. Le second projet consiste en la délocalisation de la licence d'économie et de gestion de la FSES auprès de l'Université Nationale du Viêt-Nam à Hanoï qui est la plus grande université publique du pays. Il s'agira de mettre en place la L1 à la rentrée 2011 puis la L1 et la L2 à la rentrée 2012 et enfin la L1, L2 et L3 à la rentrée 2013. Ce projet sera soutenu financièrement et géré par la Pôle Universitaire Français à Hanoï.

Les étudiants vietnamiens s'inscriront en L1 à Lille suite à une validation. La mise en place du partenariat se fait sur la base de contenus d'enseignements identique à ceux de la licence de Lille 1. Toutes les garanties de qualité ont été prises et le projet est conforme à 100% à la charte de délocalisation de diplôme de l'université.

C'est pourquoi, **le service des relations internationales émit un avis technique favorable** à la délocalisation de la licence de sciences économiques et gestion à l'université Nationale du Viêt-Nam à Hanoï

1. Diplôme décerné et présentation du/des partenaire(s) **Licence en sciences économiques et gestion**

Il s'agit de délivrer une licence française aux étudiants de l'Université Nationale du Viêt-nam à Hanoï

2. Type d'accord de coopération :

Une convention ad hoc doit être signée avec le pôle universitaire français (PUF) auprès de l'université nationale du Viêt-Nam à Hanoï.

3. Nombre d'étudiants concernés par an :

Le nombre maximum d'étudiants sera de 50. Pour ouvrir la délocalisation un nombre minimum d'étudiants a été fixé à 25.

4. Modalités d'accession au diplôme :

Les candidats admis à s'inscrire doivent réunir les trois conditions suivantes :

1. Les candidats doivent être titulaires du diplôme de baccalauréat vietnamien ou d'un titre équivalent.
2. Les candidats doivent avoir une note minimum au test d'état d'entrée dans une université vietnamienne. Le seuil qui varie chaque année est fixée par le ministère vietnamien de l'Education Nationale.
3. Les candidats doivent réussir un examen d'entrée organisé par le PUF. Les deux parties se coordonnent afin de mettre en place cet examen.

4.

5. Nombre d'enseignants de Lille 1 réellement impliqués dans le projet :

Chef de projet : Yannick Bineau, responsable des relations internationales de la F.S.E.S. Le président de jury est le même que pour la licence de Lille. 5 autres enseignants chercheurs de Lille 1 seront également impliqués dans le projet la première année.

6. Nombre d'enseignants locaux impliqués dans le projet :

7 collègues vietnamiens seront impliqués dans le projet la première année.

7. Innovation pédagogique par rapport au contenu local des formations :

La délocalisation de la licence n'apporte pas d'innovation. Elle assure une formation de base de qualité aux étudiants vietnamiens en économie ce qui est fondamental dans un pays en croissance économique forte.

8. Mobilités prévues dans le projet :

7 missions d'enseignants chercheurs français sont prévues par an, 6 pour enseigner et une pour l'administration de la filière y compris la tenue du jury.

9. Reconnaissance du diplôme décerné par les autorités locales :

Il existe un accord franco-vietnamien sur la reconnaissance de diplôme qui permettra aux étudiants vietnamiens de faire reconnaître leur licence française pour éventuellement continuer en master de droit local.

10. Accès des diplômés au marché de l'emploi :

Les perspectives sont très bonnes et la demande semble forte.

11. Valeur ajoutée pour les étudiants :

Sur le marché de l'emploi vietnamien, une licence française apporte aux étudiants une plus value en matière de qualité.

12. Langues d'enseignement : français, locale, anglais :

Anglais avec Français Langue Etrangère obligatoire.

13. Liens avec la recherche (projets en commun) :

Ce projet ne présente pas de liens avec la recherche dans un premier temps. La mise en place de cotutelles de thèse en soutien est en discussion actuellement.

14. Liens avec les entreprises :

Sans objet

15. Coût total du projet :

Le pôle universitaire français du Viêt-Nam à Hanoi, structure de coopération de l'Ambassade de France, gère financièrement le projet ; le coût total est d'environ 30 000 Euros.

16. Coût par étudiant :

Avec le nombre minimum d'étudiants prévus (25), le coût est d'environ 1200 € par étudiant.

17. Coût pour les étudiants :

Les étudiants payent les droits d'inscription à Lille 1 en licence soit 178€ par an au tarif de l'année universitaire 2010-2011

18. Pérennité du financement :

La pérennité du financement dépend du Pôle Universitaire Français à Hanoï qui veut toucher un nombre minimum d'étudiants c'est pourquoi son soutien à la délocalisation de la licence n'interviendra qu'avance un nombre minimum de 25 étudiants.

19. Existence d'une structure de veille de la qualité (description) :

L'admission au moyen d'examens, l'importance de l'implication des enseignants chercheurs français et l'inclusion des étudiants vietnamiens dans le jury d'admission lillois garantissent le même niveau de qualité qu'à Lille.